Données de fréquentation. Mars-Avril 2023

Pyrénées-Méditerranée en Pays Catalan

Ensemble du département

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association Nationale des Agences de Développement Touristique. Ces données sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé. Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire et sa fréquentation. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif FVT. Nous recommandons donc de les prendre en compte. Les définitions des termes utilisés dans ce bulletin sont ainsi rappelées en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales
Exploitation : Eric Maurence Consultants

Contexte : configuration de la période

25 jours de semaine neutres (41,0%) pour 36 jours potentiellement non ouvrés (59,0%)

	Mars		Avril		Mars-Avril	
Nombre de jours	31		30		61	
Jours neutres de semaine	20	65%	5	17%	25	41%
Vacances, j. fériés et week-ends	11	35%	25	83%	36	59%
Week-ends	8	26%	10	33%	18	30%
Jours fériés	0	0%	1	3%	1	2%
Ponts (potentiels)	0	0%	0	0%	0	0%
Vacances toutes zones	5	16%	23	77%	28	46%
Vacances zone C	5	16%	0	0%	5	8%
Vac., jours fériés Catalogne	1	3%	10	33%	11	18%

Ordre de priorité dans l'affichage dans le graphique : (1) Jours fériés (2) week-ends (3) Vacances zone C (4) Vacances toutes zones. Les vacances de la zone du département (zone C) sont indiquées si elles se déroulent sur des périodes spécifiques.

Types de journées

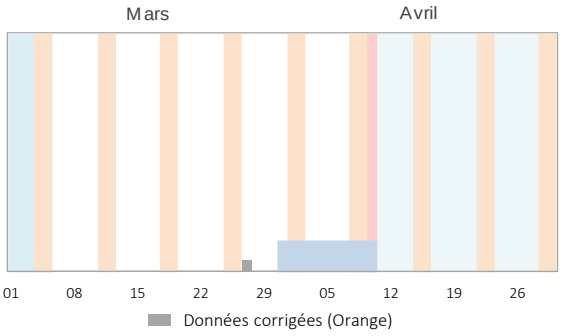

1 Nombre de personnes présentes la journée[1]

Personnes vues sur le territoire durant la journée entre 6 heures du matin et minuit

01 Nombre moyen de personnes présentes par jour

106 900 en séjour
Avec nuitée(s)

77 300 à la journée
Sans nuitée

+ Transit (présence de moins de 2 h) : **185 800 personnes**

Nb moyen de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	83 210	131 380	106 900
Présence à la journée (sans nuitée)	69 520	85 370	77 310
Ensemble des visiteurs	152 730	216 750	184 210
Personnes en transit (< 2 h)	166 810	205 470	185 820

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Évolution journalière de la fréquentation

En moyenne 184 200 personnes par jour, en séjour ou à la journée

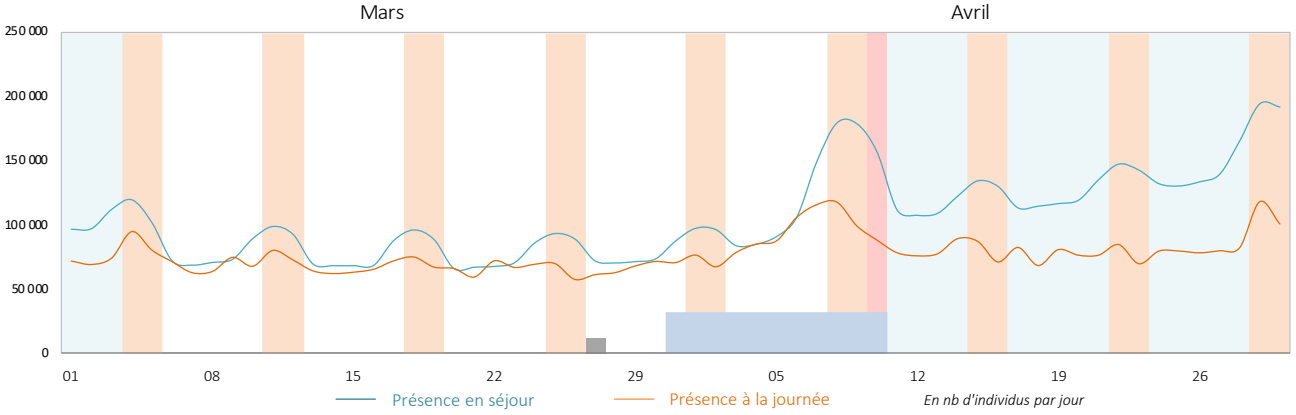

[1] Segments Flux Vision pris en compte dans les évaluations (voir définitions en annexe) :
Présence en séjour = "Touristes" et "Habituellement présents".
Présence à la journée = "Excursionnistes" et "Excursionnistes récurrents".

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Pour aller plus loin… l'évolution de la fréquentation par niveau de présence

Nb moyen de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	83 210	131 380	106 900
Touristes (sens commun)	57 100	98 840	77 630
Habituellement présents	26 110	32 540	29 270
Présence à la journée	69 520	85 370	77 310
Excursionnistes	34 890	52 250	43 420
Excursionnistes récurrents	34 630	33 120	33 890
Ensemble hors transit	152 730	216 750	184 210
Personnes en transit (< 2 h)	166 810	205 470	185 820

Ensemble des individus : français et étrangers, intra et extra-départementaux[1]

Le dispositif Flux Vision distingue deux catégories de visiteurs en séjour et de visiteurs présents à la journée selon la fréquence de leur venue sur le territoire. Les personnes présentes en séjour sur une durée limitée de manière occasionnelle constituent la catégorie des "touristes". Celles présentes de manière fréquente correspondent aux "habituellement présents". De même, les personnes venues sur le territoire à la journée (sans nuit sur place) sont réparties entre les "excursionnistes" pour les personnes venues de manière occasionnelle et les "excursionnistes récurrents" pour celles venant fréquemment. La prise en compte des catégories "touristes" et "excursionnistes" permet en ce sens de mieux caractériser le phénomène touristique. La présence des excursionnistes récurrents résulte par exemple en grande partie des déplacements pour motif professionnel (trajets quotidiens entre le lieu de domicile et le lieu de travail).

Visiteurs présents **en séjour**

Visiteurs présents **à la journée**

Présence occasionnelle

Touristes *(sens commun)*

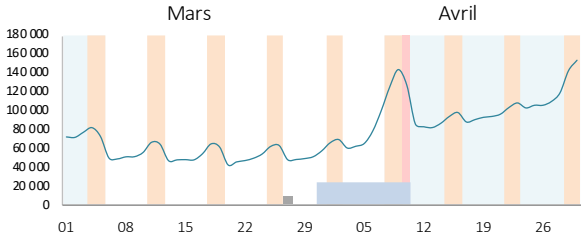

Excursionnistes

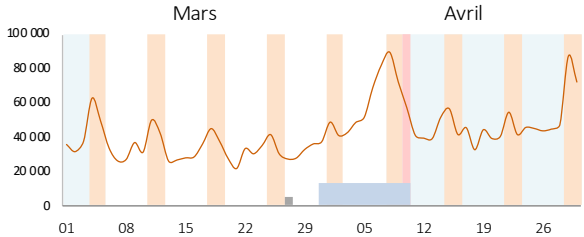

Présence fréquente

"Habituellement présents"

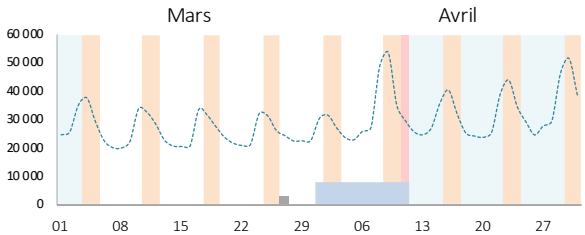

Excursionnistes récurrents

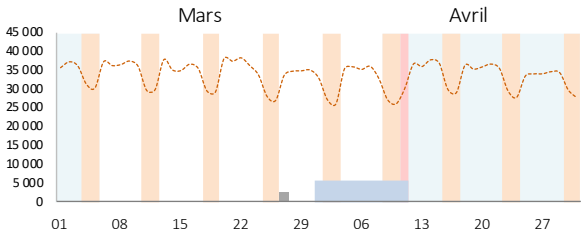

A noter : chiffres conditionnés par les déplacements pour motifs professionnels "domicile-travail"

Max et min de fréquentation

	Mars		Avril	
	Min	Max	Min	Max
Touristes	lun 20	sam 04	lun 03	dim 30
	42 920	82 730	60 990	154 700
Excursionnistes	mar 21	sam 04	mar 18	sam 08
	21 920	63 200	32 930	90 160

Fréquentation par type de journée

	Mars		Avril	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	x1,48	x1,15	x1,34	x0,75
Week-ends neutres	x1,28	x1,35	x0,92	x0,76
Week-ends vacances	x1,55	x1,84	x1,65	x1,10

(jours neutres = hors vacances, ponts et jours fériés)

Les coefficients multiplicateurs rendent compte de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvrées. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "classiques", hors vacances, ponts ou jours fériés.

1 Nombre de personnes présentes en journée (suite)

Personnes vues sur le territoire durant la journée, entre 6 heures du matin et minuit

Nombre total de journées visiteurs

11,24 millions de journées-visiteurs (2 heures ou plus)

Nb total de personnes par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence en séjour (avec nuitées)	2 579 350	3 941 310	6 520 660
Touristes (sens commun)	1 770 080	2 965 240	4 735 320
Habituellement présents	809 270	976 070	1 785 340
Présence à la journée	2 155 180	2 560 980	4 716 150
Excursionnistes	1 081 550	1 567 360	2 648 900
Excursionnistes récurrents	1 073 630	993 620	2 067 250
Ensemble hors transit	4 734 530	6 502 290	11 236 810
Personnes en transit (< 2 h)	5 171 050	6 164 050	11 335 100

Visiteurs intra et extra départementaux. Définition des catégories en annexe
Visiteurs excursionnistes extra-départementaux : Mars = 1062230, Avril = 1548750.
(données reprises dans le baromètre bimestriel. Cf. site de l'ADT66)

Répartition des journées-visiteurs

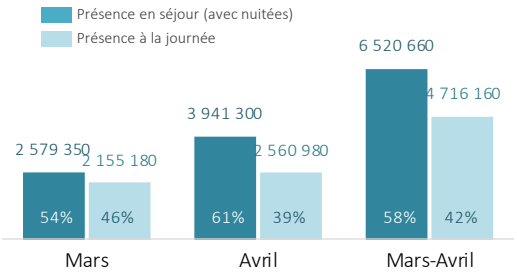

2 Nombre de nuitées touristiques

Personnes vues plus de deux heures consécutives en présence majoritaire entre 00h et 06h

01 Nombre moyen de nuitées par jour

65 200 nuitées touristiques en moyenne par jour

81 800 nuitées en comptant les "habituellement présents"

Nb moyen de nuitées par jour	Mars	Avril	Mars-Avril
Touristes (sens commun)	47 140	83 950	65 240
Habituellement présents	15 540	17 570	16 540
Ensemble hors transit	62 690	101 520	81 790
Transit nocturne (< 2 h)	21 160	24 780	22 940

(Définition des catégories en annexe)

Évolution journalière du nombre de nuitées

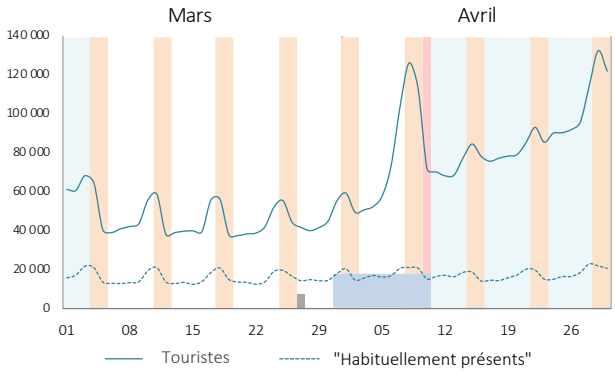

Nombre total de nuitées

3,98 millions de nuitées touristiques au cours de deux mois

4,99 millions avec les "habituellement présents"

Nombre de nuitées	Mars	Avril	Mars-Avril
Touristes (sens commun)	1 461 490	2 518 380	3 979 860
dont extradépartementaux*	1 254 310	2 292 850	3 547 160
Habituellement présents	481 890	527 240	1 009 130
dont extradépartementaux	194 530	218 130	412 650
Ensemble	1 943 380	3 045 620	4 988 990

*Données reprises dans le baromètre départemental (Cf. site ADT66)

Nombre mensuel et bimestriel de nuitées

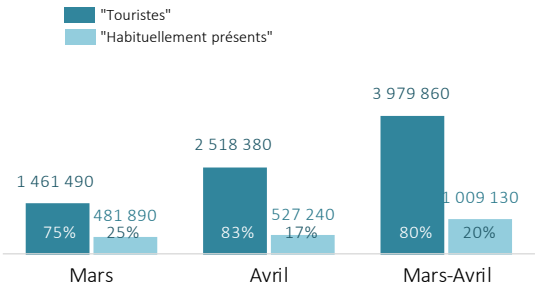

3 Jours d'arrivée et de départ

Données relatives aux "touristes" extra-départementaux

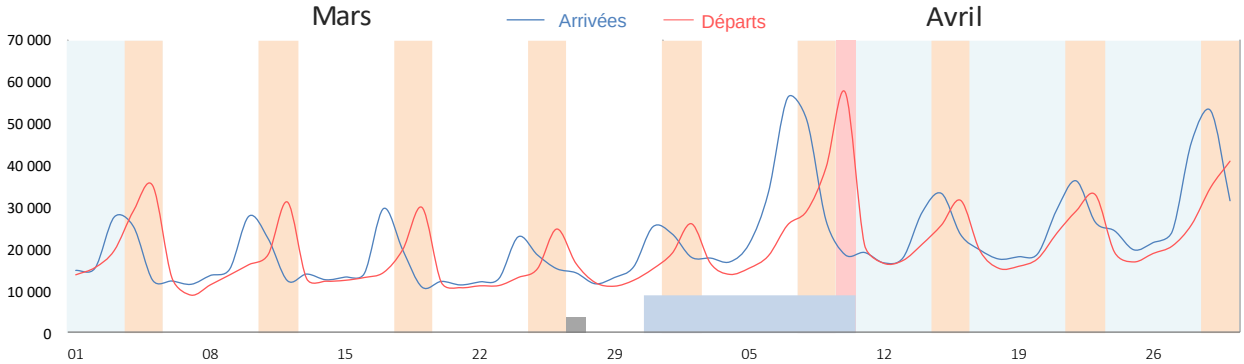

4 Fréquentation intra-départementale

(Générée par les résidents du département)

Dans le dispositif Flux Vision Tourisme la fréquentation intra-départementale est constituée par les individus dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département. Cet indicateur est utilisé ici pour donner une approximation de la fréquentation générée par les habitants du département dans les autres zones que leur zone de résidence principale.

A noter. A la différence des autres informations communiquées dans ce bulletin, les éléments présentés ici ne résultent pas de l'exploitation des données disponibles à l'échelle des Pyrénées-Orientales car ces dernières ne portent pas sur les déplacements de la population au sein du département. La fréquentation intra-départementale a été estimée à partir des volumes de fréquentation intra-départementale observés dans les six zones touristiques du département* (voir bulletins par zone). Les données présentées ci-dessous correspondent ainsi à la somme de ces fréquentations intra-départementales par zone. Elles ne doivent donc pas être rapprochées de celles présentées au point 1.

01 Nombre de journées visiteurs

Somme des volumes de fréquentation intra par zone

Visiteurs intra-départementaux	Mars	Avril	Mars-Avril
Présence non récurrente	1 446 220	1 529 710	2 975 920
Touristes (sens commun)	449 960	476 730	926 680
Excursionnistes	996 260	1 052 980	2 049 240
Présence récurrente	3 902 270	3 887 170	7 789 440
Habituellement présents	784 750	828 410	1 613 160
Excursionnistes récurrents	3 117 520	3 058 760	6 176 280
Personnes en transit (< 2 h)	3 796 830	3 928 790	7 725 610

(Définition des catégories en annexe)

En nombre de journées-visiteurs

Évolution journalière de la fréquentation

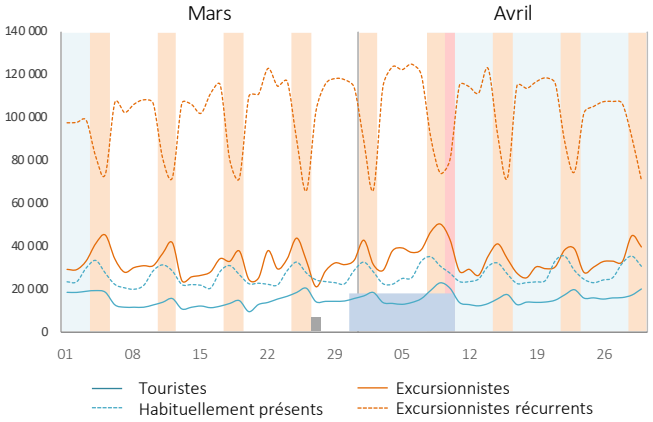

En nombre de journées-visiteurs

* Albères-Vallespir, côte catalane, Pyrénées catalanes, Roussillon-Aspres-Conflent, vallée de l'Agly-Fenouillèdes, zone de Perpignan. Carte présentée en annexe.

5 Provenance des visiteurs extra-départementaux

Visiteurs français et étrangers

Présents en séjour[1] | Présents à la journée[2]

1| **Régions de provenance** des visiteurs français

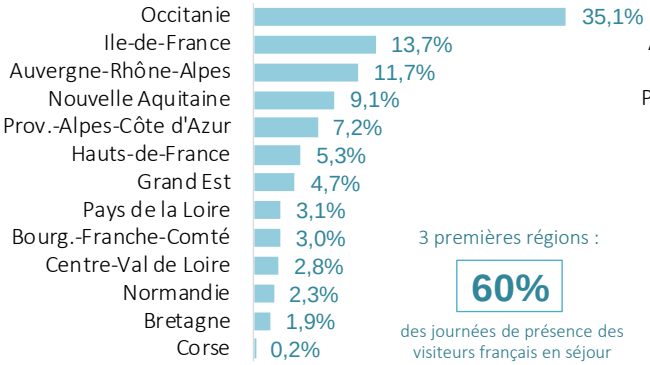

3 premières régions :

60%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

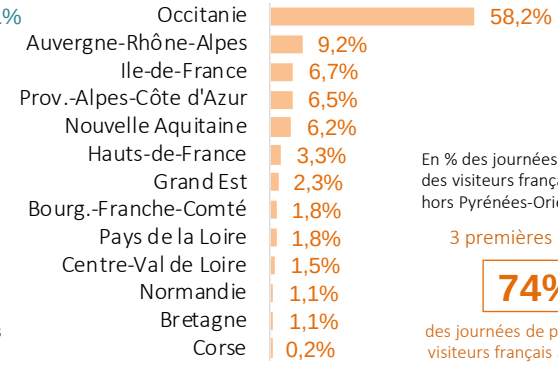

En % des journées de présence des visiteurs français. Occitanie : hors Pyrénées-Orientales.

3 premières régions :

74%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

2| **Départements de provenance** des visiteurs français. **Focus Occitanie**

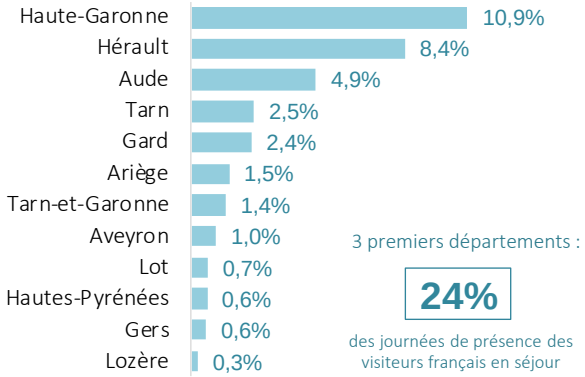

3 premiers départements :

24%

des journées de présence des visiteurs français en séjour

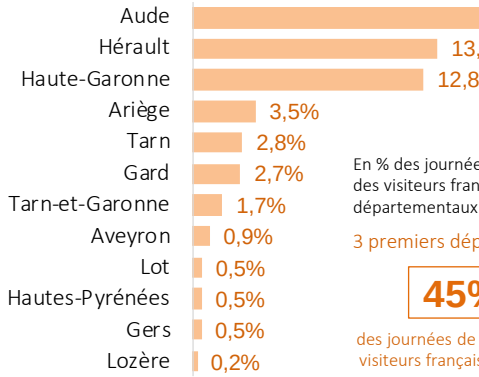

En % des journées de présence des visiteurs français extra-départementaux

3 premiers départements :

45%

des journées de présence des visiteurs français à la journée

3| **Pays de provenance** des visiteurs étrangers (15 premiers pays)

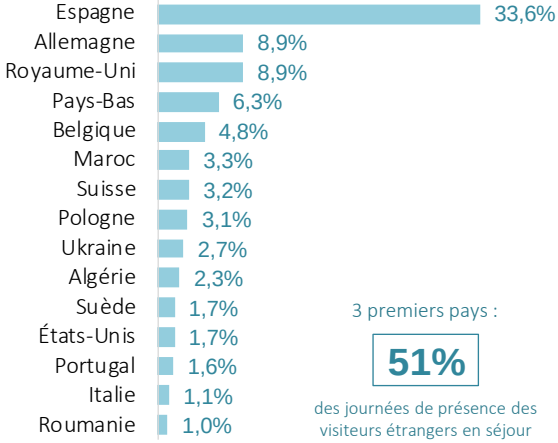

3 premiers pays :

51%

des journées de présence des visiteurs étrangers en séjour

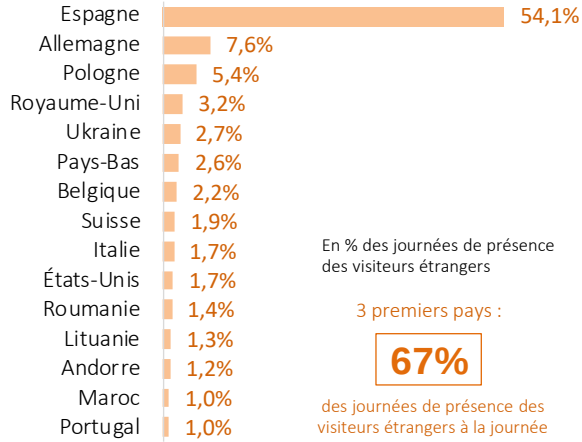

En % des journées de présence des visiteurs étrangers

3 premiers pays :

67%

des journées de présence des visiteurs étrangers à la journée

[1] Touristes et habituellement présents [2] Excursionnistes et excursionnistes récurrents

6 Évolution journalière de la fréquentation de 2020 à 2023

Afin de caractériser au mieux la fréquentation touristique les tendances ci-après portent sur les touristes (hors habituellement présents) et les excursionnistes (hors excursionnistes récurrents) provenant de l'extérieur du département

NUITÉES TOURISTIQUES

Visiteurs français

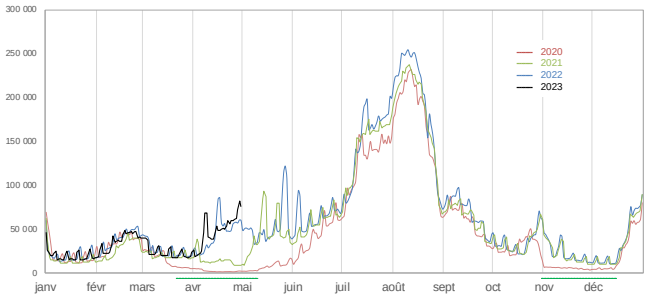

Valeurs lissées

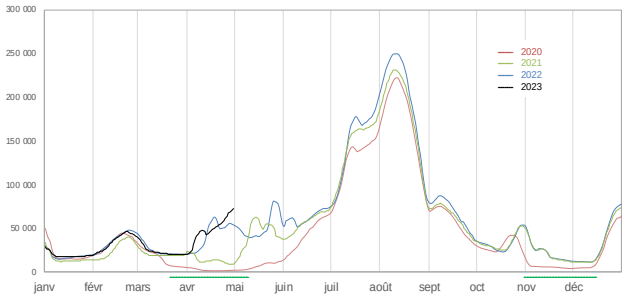

Visiteurs étrangers

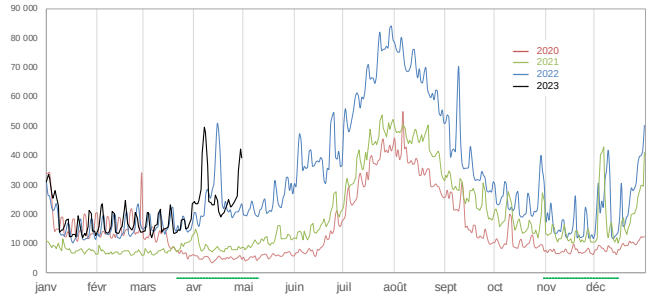

Valeurs lissées

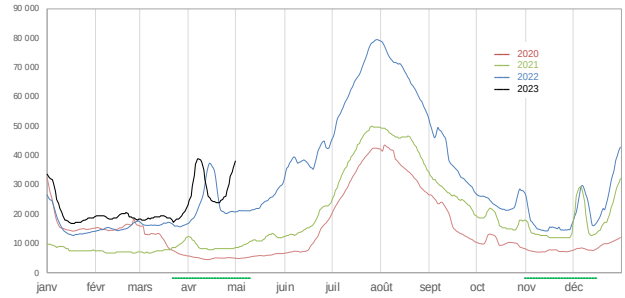

JOURNÉES DE PRÉSENCE DES EXCURSIONNISTES

Visiteurs français

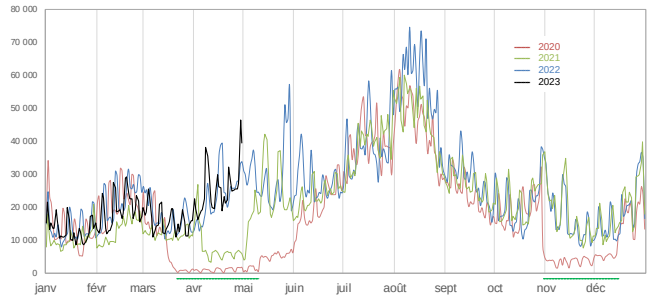

Valeurs lissées

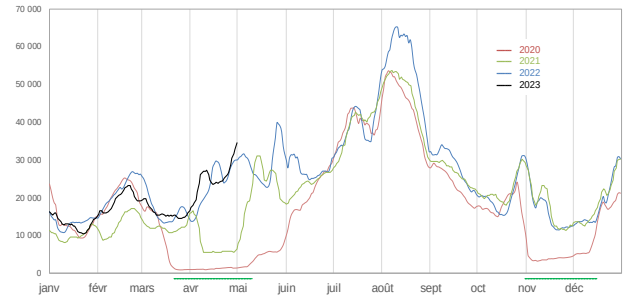

Visiteurs étrangers

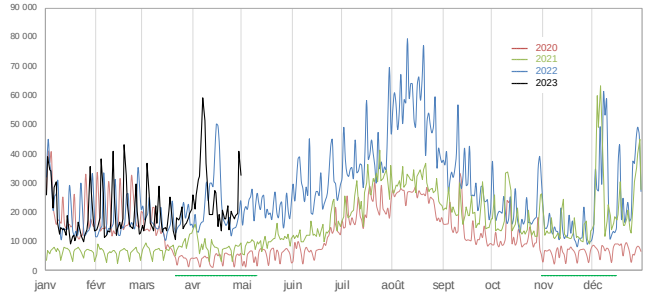

Valeurs lissées

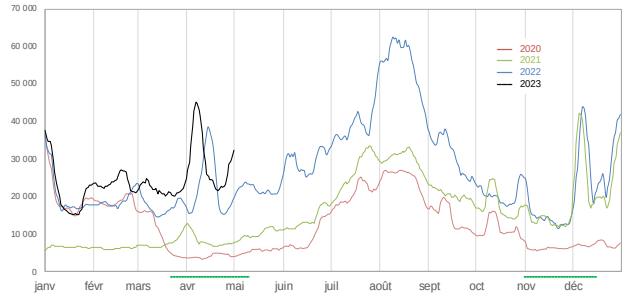

ANNEXES

Pour plus d'informations voir la note pour l'interprétation des résultats présentés dans les bulletins par zone téléchargeable sur le site de l'ADT

Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de 6 heures du matin à minuit.
Nuit : période allant de minuit à 6 heures du matin.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue plus de 2 heures consécutives la nuit sur la zone d'observation en présence majoritaire c'est-à-dire sans être vue plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone.

Différence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 nuits un groupe de 3 personnes génère 12 nuitées.

Séjour : période de présence comportant au moins une nuitée.
Séjour touristique : séjour n'excédant pas 21 nuits.

Présence à la journée : présence de plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit sans nuit sur place, ni la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ni la nuit suivante.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire plus de 2 heures durant la journée. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

Résident : individu qui, au cours des 8 dernières semaines (56 derniers jours) a été vu le plus souvent la nuit sur le territoire et y a passé plus de 22 nuits (consécutivement ou non).

Habituellement présent : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu plus de 4 fois sur des semaines différentes au cours des 8 dernières semaines.

Touriste : individu qui n'est pas résident du territoire et qui y a été vu au maximum sur 4 semaines, au moins une fois par semaine, sur les 8 dernières semaines.

Excursionniste : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) de 1 à 4 fois au cours des 15 derniers jours.

Excursionniste récurrent : personne présente à la journée (voir définition ci-dessus) 5 fois ou plus au cours des 15 derniers jours.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe dans le département.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont l'adresse de facturation de l'abonnement en téléphonie mobile se situe hors du département (autres départements français ou pays étranger).

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits précédentes.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les deux nuits suivantes.
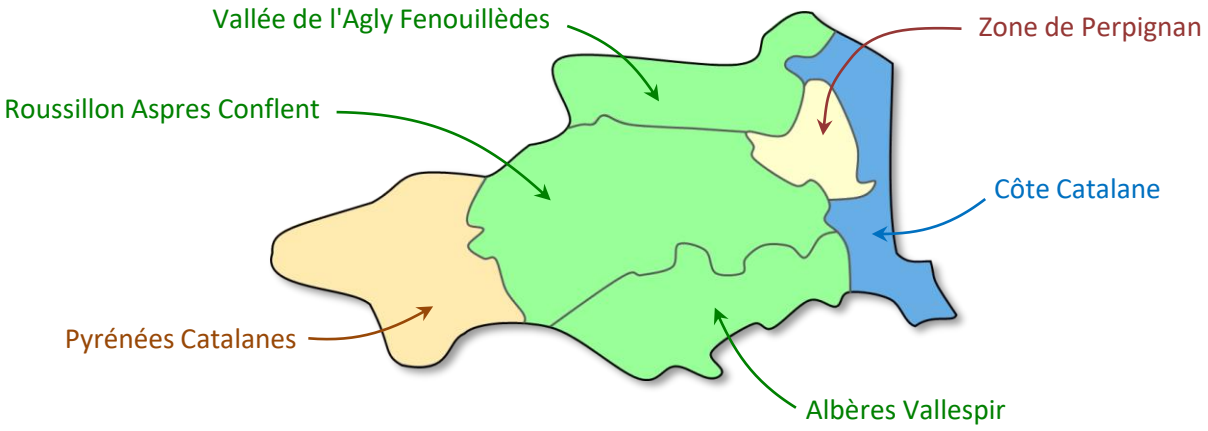
Les 6 zones touristiques du département